



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOT

Cahors, le 20 décembre 2016

## Communiqué de presse

### TÉLÉDÉCLARATION AIDES BOVINES – CAMPAGNE 2017 AIDE AUX BOVINS ALLAITANTS ET AIDE AUX BOVINS LAITIERS AIDES AU VEAU SOUS LA MÈRE ET VEAUX AB

La Direction Départementale des Territoires du LOT vous informe ...

**La TÉLÉDÉCLARATION en ligne EST OBLIGATOIRE**  
via le site « TelePAC » : [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)  
*dès le début janvier 2017 jusqu'au 15 mai 2017 au plus tard*  
*Il ne sera pas possible de déposer une demande « papier ».*

#### **ATTENTION :**

#### **!! 2 DISPOSITIFS DISTINCTS DE TÉLÉDÉCLARATION !!**

- 1 → AIDE AUX BOVINS ALLAITANTS (ABA) ET AIDE AUX BOVINS LAITIERS (ABL)  
2 → AIDES AU VEAU SOUS LA MÈRE ET VEAUX AB (VSLM)

Comme l'an dernier, la Chambre d'Agriculture proposera un accompagnement personnalisé aux éleveurs qui le souhaiteront, pour les aider à réaliser leur déclaration.

#### → **Aide aux Bovins Allaitants (ABA) et Aide aux Bovins Laitiers (ABL) :**

- **Période de détention obligatoire (PDO) :** 6 mois à compter du lendemain du dépôt de la déclaration d'aide

#### → **Aide aux Bovins Allaitants (ABA) :**

**!! Critère d'éligibilité des femelles primées :** minimum sur l'exploitation de 10 vaches éligibles, ou de 3 vaches éligibles et 10 UGB (unités de gros bétail) de vache/brebis/chèvre ;

**Ratio de productivité (inchangé) :** nombre de femelles éligibles plafonné par le respect d'un critère de productivité de 0,8 veau (détenu au moins 90 jours sur l'exploitation) par vache sur les 15 mois précédant le début de la PDO

#### → **Pièces justificatives / Nouveaux producteurs :** à transmettre **avec la demande d'aide, à la DDT.**

Pour toute information ou pour un appui téléphonique :

DDT du Lot – ABA / ABL / VSLM 2017 – Cité administrative – 127, Quai Cavaignac – 46009 Cahors cedex  
Renseignements au tél. : 05 65 23 61 57/60 – Mels : [martine.noirjean@lot.gouv.fr](mailto:martine.noirjean@lot.gouv.fr) / [ddt-pac@lot.gouv.fr](mailto:ddt-pac@lot.gouv.fr)

Prenez connaissance des notices d'information Aide aux Bovins Allaitants (ABA) / Aide aux Bovins Laitiers (ABL) / Aides au Veau Sous La Mère et Veaux AB (VSLM) – Campagne 2017

**Le service Communication**

**Contacts presse :** Marie José TORTAJADA

Tél. 05 65 23 10 60 – Fax 05.65.23.10.68

[marie-jose.tortajada@lot.gouv.fr](mailto:marie-jose.tortajada@lot.gouv.fr)

préfecture du Lot, cabinet du préfet, chargé de la communication interministérielle

site internet : [www.lot.gouv.fr](http://www.lot.gouv.fr)